



GRETA THUMBERG ET RIMA HASSAN

N° 439 SAMEDI 14 JUIN 2025

# Tous ensemble contre la TVA sociale !

Nous avons recueilli 2 600 signatures en un mois contre la suppression de l'abattement de 10% pour les retraités et contre la TVA anti-sociale de Macron et Bayrou. Les Chaumontais, les Haut-Marnais rencontrés sur le marché, devant les magasins ou dans les quartiers ont bien compris que c'est un nouveau mauvais coup porté à notre sécurité sociale pour la faire financer par l'impôt en lieu et place des cotisations patronales.

C'est un pas de plus pour la saborder, car rien ne dit que les milliards récoltés lui seront toujours affectés. On peut imaginer la suite si on ne fait rien : baisse des cotisations, puis déficit et glissement vers la privatisation de la sécu et vers un système à l'américaine où on ne se soigne que si on a les moyens. C'est une porte ouverte à la capitalisation des retraites, aux mutuelles privées et hors de prix et à une précarisation de pans entiers de la population. Au gouvernement, les menteurs jurent ne pas augmenter nos impôts ! Or la TVA, c'est l'impôt le plus injuste car il impacte tous les gestes et les achats du quotidien, allumer la lumière, faire couler l'eau, acheter du pain, même les familles les plus pauvres paient la TVA.

Nous refusons ce nouveau cadeau au patronat qui veut faire financer la sécurité sociale, c'est à dire la maladie, la retraite, la famille, le chômage par le consommateur. Le mécontentement grandit, en témoigne le succès, en peu de temps, de notre pétition intersyndicale. Alors on se mobilise, toujours plus nombreux et nombreuses, pour empêcher ce désastre. On signe la pétition, on fait signer sa famille, ses amis, ses collègues. On peut, on doit gagner, tous ensemble contre ce projet que veut imposer un gouvernement illégitime et antisocial.

Marie-Rose Patelli

## GAZASTOP GÉNOCIDE SAMEDI 7 JUIN 2025 11 H PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE CHAUMONT

- NAHEL : LE POLICIER SERA JUGÉ **PAGE 2**
- BURE : RELAXE GÉNÉRALE POUR LES TROIS MILITANTS **PAGE 3**
- CHAUMONT : SUPPRESSION DE L'AGENCE DU CRÉDIT AGRICOLE AU CENTRE-VILLE **PAGE 3**
- LA FLOTTILLE DE LA LIBERTÉ ARRAISONNÉE **PAGE 4**
- DÉFICIT BUDGÉTAIRE : FAIRE PAYER LES RICHES **PAGE 4**
- POINT DE VUE - À PROPOS DES MUNICIPALES À CHAUMONT **PAGE 2**

*Une surveillante tuée au couteau par un élève*

### SIDÉRATION À NOGENT

Mélanie, surveillante au collège Françoise Dolto de Nogent, a été mortellement poignardée par un élève de 14 ans lors d'un contrôle des sacs à l'entrée de l'établissement. En tant que parents, grands-parents et, pour certains, anciens enseignant-es, nous nous sentons tristement impuissants devant un tel drame incompréhensible et injuste, mais aussi révoltés que cela « puisse arriver ». L'heure est à la peine et à la douleur. Nous souhaitons à la famille de Mélanie, ses parents, ses ami-es, ses amours tout le courage nécessaire pour affronter cette terrible épreuve.

**2624 SIGNATURES**

*Recueillies par notre syndicat sur la pétition*

**NON À LA TVA SOCIALE, NON À LA SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT FISCAL DE 10 % POUR LES RETRAITÉ·ES**

**RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ DE CHAUMONT**

**SAMEDI 14 JUIN DE 9H À 11 H**

Signez sur Change.Org : <https://chng.it/6PcnhbPKtk>



### CINÉ-DÉBAT

Lundi 23 Juin  
 à 18h30

débat avec la participation  
 d' **Alain DESMARETS**  
 Président de  
 l'Association France Palestine  
 Solidarité Lorraine Sud

au cinéma « À L'AFFICHE » à l'initiative de :  
 Amnesty International  
 Artisans du Monde  
 CCFD Terre Solidaire  
 Ligue des Droits de l'Homme

GAZA-PALESTINE





## NAHEL

Une bavure policière -une de plus- qui se résume à un prénom : Nahel. Un jeune homme de 17 ans, tué lors d'un contrôle de véhicule suivi d'un refus d'obtempérer.

Deux ans d'instruction après, le policier auteur du tir à bout portant qui a tué Nahel le 27 juin 2023 va être jugé pour meurtre. Les juges d'instruction en charge du dossier ont ordonné un procès, a annoncé le tribunal de Nanterre, dans un communiqué publié le 3 juin. Une première version policière, selon laquelle le jeune homme aurait foncé sur le motard, avait été infirmée par une vidéo amateur diffusée sur les réseaux sociaux.

M<sup>e</sup> Frank Berton, avocat de la mère de Nahel, partage un «sentiment de satisfaction». « On n'a eu de cesse de dire qu'il n'y avait aucun doute sur la qualification de meurtre qui devait être retenue, le parquet avait la même appréciation, les deux juges d'instruction ont aujourd'hui la même appréciation, reste aujourd'hui à convaincre la cour d'assises », a-t-il conclu.

Deux ans après, comment oublier le comportement de la municipalité chaumontaise qui, prenant fait et cause pour la version policière, a fait recouvrir de peinture blanche la superbe fresque réalisée par SupsOner (Loïc Thiery) au Skate Park (notre photo). Un acte de mépris et de méfiance inadmissible envers la jeunesse.

## BÉRANGÈRE ABBA CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Saluons le sens inné de la conciliation et de la docilité qui ont permis à cette inspectrice générale de l'environnement et du développement durable de renier tous ses engagements contre le glyphosate et l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure.

Comme disait le regretté Pierre Desproges « Les décorations, c'est comme les bombes : ça tombe souvent sur quelqu'un qui ne les mérite pas ».



## POINT DE VUE

Cette rubrique, ouverte à nos lecteurs, qui, selon la formule consacrée, n'engage pas la rédaction du journal des syndiqués CGT de Chaumont...

## MUNICIPALES/CHAUMONT PAS UNE GAUCHE FAÇON MACRON, TOUT DE MÊME !

La presse locale nous a appris la semaine dernière la constitution de l'association «Bâtir l'avenir, réveillons Chaumont et Brottes». Celle-ci, qui entend défendre des valeurs de gauche, ne cache pas son intention de monter une liste pour les prochaines municipales. Et pour cela elle veut ratisser large puisque, précise son président, elle sera ouverte «aux gens de tous bords sauf les extrêmes» ; donc «sans le RN et LFI».

Présenté ainsi, on comprend qu'elle voudrait bien accueillir dans ses rangs des membres de LR, dont les dirigeants devenus trumpistes, s'attaquant entre autres à la culture et aux musulmans, n'ont plus rien à voir avec les valeurs de liberté, égalité, fraternité. Mais elle refuse de s'associer à un parti dont le programme est moins radical que celui de Mitterrand en 1981.

Si c'est pour nous refaire le coup de Macron, merci bien !

Faut-il encore le rappeler ? Le RN est bien d'extrême droite, officiellement qualifié comme tel parce qu'il ne met pas tous les citoyens sur un même pied d'égalité. Il l'est aussi parce que nombre de ses militants sont des fachos assumés. Mais LFI n'a rien à voir avec l'extrême gauche. Le Conseil d'Etat l'a confirmé, constatant, contrairement à la demande des macronistes, que cette formation respectait toutes les valeurs de la République.

Le journaliste politique de centre-droit, Alain Duhamel a récemment déclaré qu'il ne pouvait pas adhérer aux idées de LFI, mais qu'il devait reconnaître que c'était actuellement le seul parti capable de mener une vraie réflexion et de construire un programme cohérent. Chacun peut constater en effet qu'un travail sérieux, réalisé avec des chercheurs, y donne lieu à des publications très intéressantes. Ce qui n'existe pas au PS, pour ne citer que lui...

C'est peut-être ce qui explique que La France insoumise est le premier parti de gauche aujourd'hui. Mais c'est aussi parce qu'il rassemble une majorité de jeunes, dont beaucoup n'iraient même pas voter s'il n'existait pas.

Bref, sur la base de ces considérations, les membres de la nouvelle association chaumontaise «de gauche», se sont fait copieusement engueuler. Si bien que le lendemain, les représentants du bureau ont publié un communiqué contredisant (un peu) leur président. Il ont longuement expliqué que leur seul adversaire était le RN et qu'ils étaient toujours prêts à «dialoguer avec toutes les forces démocratiques et républicaines, dans le respect des convictions de chacun, pour construire ensemble une société plus juste, inclusive et solidaire».

On comprend donc qu'il n'est plus question d'ostraciser LFI, même si le nom n'est jamais mentionné (ça n'aurait-il pas été mieux en le disant ?).

À Chaumont, comme ailleurs, il existe un groupe de jeunes Insoumis (assez fourni) se réunissant régulièrement. Il y aurait tout de même quelque chose d'inconvenant à prétendre «Bâtir l'avenir», en oubliant les seuls jeunes qui mènent, avec un certain talent, une réflexion politique sur le territoire.

**Lionel Thomassin**

**GAZASTOP GÉNOCIDE**  
**SAMEDI 7 JUIN 2025 11 H**  
**PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE CHAUMONT**



## DÉFICIT BUDGÉTAIRE

# FAIRE PAYER LES RICHES

En quête de 40 milliards pour boucler le budget 2026, le gouvernement n'est pas serein. Dans sa recherche de solutions toutes plus antisociales l'une que l'autre il marche sur des œufs. Il teste, il sonde, via des médias à sa botte.

Dans un précédent billet (Journal n° 434) nous avons titré : « *On a retrouvé 200 milliards d'euros !* ». Nous n'avions fait que consulter le travail et les débats de la Commission d'enquête du Sénat sur les aides aux grandes entreprises.

Nous avons conclu, en ciblant les 80 milliards d'exonération de charges patronales sur les salaires, qu'il y a là un vrai filon à exploiter pour faire des économies.

Autre exemple, une niche fiscale dont raffolent les patrons du CAC40 et du Medef concerne la détaxe de TVA. Une niche n'est pas précisément une « aide versée », mais c'est un manque à gagner pour l'État. Ce qui revient au même. Il s'agit du remboursement valant exonération de TVA sur les produits achetés en France par des touristes et des personnes de passage.

Cette détaxe s'applique au-delà de 100 euros d'achat et concerne surtout les produits de luxe dont les grands groupes ont pour propriétaires sept personnes parmi les plus riches milliardaires français.

Ce reversement à l'acquiescent d'une taxe, la TVA, à laquelle nul d'entre nous n'échappe, représente une perte de 2 milliards par an pour les finances de l'Etat, selon les bordereaux des douanes.

Mais c'est sans compter sur le mauvais usage de cette niche qui attire les amateurs de gains faciles et élevés, fussent-ils frauduleux. Dans la pratique, les filets administratifs laissent passer tout un système d'acheteurs, le plus souvent en bandes organisées, qui ne prennent jamais ni avion, ni bateau.

Toutes combines cumulées, l'Insee a évalué cette perte de TVA entre 20 et 25 milliards annuels en 2022, c'est-à-dire la moitié des économies recherchées pour boucler le budget 2026. Elle a été mise en avant par la commission sénatoriale lors des auditions de messieurs Pinault (groupe Kering) et Arnault (groupe LVMH) qui contestent fermement qu'il s'agit « d'une aide fiscale, même indirecte ».

Pourtant 20 à 25 % de leur chiffre d'affaires en France profite de cet avantage, par ailleurs propice à la fraude sur l'impôt.

Au regard des *200 milliards d'euros retrouvés*, cet exemple peut sembler anecdotique ; il ne l'est pas. C'est une illustration des mauvais choix renouvelés de la macronie : donner toujours plus aux très riches en prenant au plus grand nombre, y compris les plus modestes.

**G. Tardenois**

## ACTE DE PIRATERIE

# ISRAËL A INTERCEPTÉ LA FLOTTILLE DE LA LIBERTÉ EN ROUTE POUR GAZA

Le bateau humanitaire *Madleen*, qui tentait de rallier Gaza, avec à son bord notamment l'activiste suédoise Greta Thunberg, l'eurodéputée de La France insoumise (LFI) Rima Hassan ou encore le journaliste français de Blast Yanis Mhamdi a été dérouteré dans la nuit de dimanche à lundi par les autorités israéliennes, qui ont invité ses passagers à « *retourner dans leurs pays* ».

Le voilier, où se trouvaient 12 militants français, allemand, brésilien, turc, suédois, espagnol et néerlandais, était parti d'Italie le 1<sup>er</sup> juin pour « *briser le blocus israélien* » à Gaza, où la situation est pire que jamais, après plus d'un an et demi de guerre.

Au cours de la nuit, l'armée israélienne, en violation flagrante du droit international, a arraisonné le bateau humanitaire. L'organisation Freedom Flotilla Coalition (Coalition de la Flottille de la liberté) parle d'un équipage « *kidnappé* » par une armée qui a « *arraisonné* » le navire. Un véritable acte de piraterie. Interrogé par [BFMTV](#), Benjamin Fiorini, secrétaire général de l'Association des juristes pour le respect du droit international, était formel : « *Cette arrestation ne peut pas être légale* », car « *Israël n'a aucune souveraineté* » dans les eaux où le navire a été intercepté.

La protestation contre l'arraisonnement de la flottille de la liberté et pour exiger la libération par l'armée israélienne des militants de la paix a gagné de nombreuses villes lundi 9 juin (notre photo, le rassemblement à Chaumont).

« Freedom Flotilla Coalition » a publié sur les réseaux X et Bluesky des vidéos des militantes et militants présent-es à bord du *Madleen* appelant, chacune et chacun, leur gouvernement à réagir. « *Si vous voyez cette vidéo, c'est que nous avons été interceptés par les forces israéliennes [...] et que nous sommes peut-être dans une situation très difficile, alors je demande à nos soutiens, à nos familles [...] de faire pression sur le gouvernement français pour que nous soyons libérés et, bien sûr, que ce génocide cesse.* »

**Avec AFP et Médiapart**



Chaumont, 9 juin, lundi de Pentecôte : à l'initiative de LFI et de l'association Palestine Libre Haute-Marne, un rassemblement a eu lieu à la Rochotte. Trente personnes étaient présentes.

